



# ADOS / ADULTES

## APPRENDRE → CYCLE DÉBUTANT (à partir de 13 ans, durée 2 ans)

Le cycle débutant ados/adultes dure 2 ans et a pour objet de donner aux élèves les compétences et outils pour entrer dans une démarche de construction de projet.

- ◆ **INSTRUMENT** : par petit groupe, associant des temps de travail individuels et collectifs.  
Durée : variable, environ 1h par semaine parfois 30 min
- ◆ **L'ATELIER MUSIQUES EN CHANTIER** aborde un répertoire très large (classique, traditionnel, chanson, jazz...). Le travail combine les procédures écrites et orales. Mercredi de 19h à 20h30
- ◆ **OPTION CHORALE ADOS OU ADULTES** (cf descriptif des ensembles ci-après)

## SE PERFECTIONNER → CYCLE PERFECTIONNEMENT (durée 3 ans)

C'est le temps de la consolidation des compétences opérationnelles afin de construire un projet personnel et pratiquer en groupe l'esthétique de son choix.

- ◆ **INSTRUMENT** : l'apprentissage se poursuit selon les mêmes modalités que pour le cycle débutant. Durée : variable, 30 min par semaine, parfois 1h
- ◆ **ENSEMBLE** : la pratique collective en perfectionnement ados/adultes est fondamentale et permet, au sein des nombreux ensembles proposés dans tous les styles musicaux, de mener des projets ambitieux. Durée : 1h à 1h30 par semaine selon l'ensemble choisi (cf descriptif des ensembles ci-après)
- ◆ **MODULES** : l'élève doit choisir au moins 1 module par an (cf descriptif des modules ci-après)

## DÉVELOPPER SA PERSONNALITÉ ARTISTIQUE → CYCLE PROJET (3 ans)

Ce parcours propose à un élève, de concevoir un projet musical personnel autour de la pratique instrumentale et collective. La notion de contrat personnalisé de projet est indissociable de ce parcours.

- ◆ **INSTRUMENT OU CHANT** : cours hebdomadaire individuel ou collectif.
- ◆ **ENSEMBLE** : ensemble vocal, jazz, musique traditionnelle... (cf descriptif des ensembles ci-après)
- ◆ **OPTIONS** (facultatif, selon le projet) : autres ensembles, modules...
- ◆ **LE CONTRAT DE PROJET** : Le cycle projet donne lieu à l'élaboration d'un contrat personnalisé qui précise les objectifs, moyens (cours, travail personnel..), l'échéancier, les modalités de suivi et d'évaluation.

**SUIVI PÉDAGOGIQUE** : Durant les 3 cycles du parcours ados/adultes, le suivi prend appui sur le dossier de l'élève. A la fin de chaque cycle, un entretien individuel de bilan et d'orientation permet de construire la suite du parcours.

## SE PERFECTIONNER → MUSIQUE+ CYCLE 2 (4 ans ± 1 an)

A la suite du cycle 1, le cycle 2 est le moment du choix d'un mode d'expression privilégié, de la consolidation des compétences opérationnelles afin de construire un projet personnel.

- ◆ **INSTRUMENT** : En cycle 2, le travail individuel et le travail collectif se complètent. Dans ce cadre, selon les besoins pédagogiques, l'organisation et la durée des cours peuvent être modulées associant des temps de travail individuels et collectifs. *Durée : variable de 45 min à 1h30 par semaine*
- ◆ **FORMATION MUSICALE** : En cycle 2, la formation musicale est un véritable cours de langue vivante qu'il faut comprendre de façon nuancée. Les élèves peuvent choisir entre formation musicale généraliste ou jazz.
  - ◆ **La formation musicale généraliste** ouverte sur un large champ stylistique, s'organise entre temps commun et espaces de choix permettant de différencier la formation selon les besoins, les esthétiques pratiquées...
    - Cours hebdomadaire 2C1 le mercredi de 17h30 à 19h  
2C2 le mercredi de 15h30 à 17h
  - A partir de la 3<sup>ème</sup> année, l'emploi du temps est organisé en 2 semestres :

Du 14 septembre 2020 au 31 janvier 2021		Du 01 février au 20 juin 2021
Module 1	Module 2	Formation musicale
2 MODULES à choisir chaque année 2C3, 2C4 L'élève doit avoir suivi au minimum 4 modules afin de valider la fin de cycle 2		2C3 : Jeudi de 18h30 à 20h
		2C4 : Lundi de 18h15 à 19h45

- ◆ **La formation musicale jazz** : centrée sur ces répertoires et leurs procédures permet d'approfondir les compétences spécifiques en situation pratique.
  - Cours hebdomadaire : 2C1 et 2C2 le mercredi de 16h45 à 18h15  
2C3 et 2C4 le lundi de 18h à 19h30
- ◆ **ENSEMBLE** : La pratique collective en cycle 2 est fondamentale et permet, au sein des nombreux ensembles proposés dans tous les styles musicaux, de mener des projets artistiques ambitieux.  
*Durée : 1h à 1h30 par semaine selon l'ensemble choisi (cf descriptif des ensembles ci-après)*
- ◆ **BILAN DE FIN DE CYCLE 2** : Pour valider le cycle 2 l'élève doit avoir acquis l'ensemble des compétences de ce palier et réalisé le parcours requis. Il peut ensuite continuer soit en cycle 3 musique+ soit en cycle projet ados / adultes ou poursuivre sa pratique au sein du domaine des amateurs.

## SE PERFECTIONNER → MUSIQUE+ CYCLE 3 (2 ou 3 ans)

C'est le temps du lancement vers la pratique autonome.

- ◆ **INSTRUMENT** : Le travail de l'instrument en cycle 3 prolonge le cycle 2 et se concrétise par un récital. L'élève s'affirme comme force de proposition pour le choix du répertoire, l'interprétation, la démarche de travail...  
*Durée : variable de 1h à 2h ou plus par semaine*
- ◆ **LA CARTE BLANCHE** est un projet collectif monté par l'ensemble des élèves de cycle 3. Il s'agit d'un concert / spectacle construit par les élèves en toute liberté lors de l'atelier carte blanche et de temps de travail en autonomie. *Durée : pendant 2 ans, séances de 2h plus répétitions en autonomie selon le planning établi en début d'année scolaire.*
- ◆ **ENSEMBLE** : Pendant les 2 années de carte blanche, la participation à un autre ensemble est optionnelle. (cf descriptif des ensembles ci-après)
- ◆ **BILAN DE FIN DE CYCLE 3** : le cycle 3 aboutit à l'obtention du Certificat d'Études Musicales (CEM) diplôme de pratique musicale amateur délivré par les Conservatoires classés par le Ministère de la Culture.